

## L'hôpital au service du droit à la santé

### Déclaration du groupe Entreprises

La crise sanitaire a mis en relief un système hospitalier fragilisé tout comme un système de santé dégradé. Laissez-nous partager une conviction : une réforme structurelle de la santé est urgente afin d'en améliorer l'efficacité.

Vous présentez un avis ambitieux visant à améliorer le fonctionnement de l'hôpital public. Le groupe des Entreprises ne peut qu'approuver certaines orientations visant à simplifier la coopération interprofessionnelle de la santé, à encourager la délégation des tâches ou celles visant à retrouver une gouvernance équilibrée : il est prioritaire de revoir l'organisation et la responsabilité des services pour améliorer la répartition des soins et des missions.

Nous pensons qu'il est effectivement absolument indispensable d'établir une meilleure coordination entre le système public et celui du privé, la crise du covid 19 l'a d'ailleurs bien démontré. Nous partageons également la conviction qu'une politique de santé globale doit être construite pour répondre aux besoins des patients et s'adapter à chaque territoire. L'éducation et la prévention sont aussi des axes à privilégier comme vous l'avez souligné.

Nous soutenons aussi le déploiement du dossier médical partagé et le développement de la télémédecine. Une évaluation devra d'ailleurs être effectuée afin d'en visualiser tous les effets et en tirer les enseignements.

En réalité, au-delà du texte, c'est le système de santé dans son ensemble qu'il faut réformer. Et pour cela, il faudra aborder le financement des mesures qui sont nécessaires. En trente ans, l'assurance maladie a accumulé un déficit global de 130 milliards d'euros. Rappelons que les contributions des entreprises au titre de l'assurance maladie s'élèvent en effet à environ 70 milliards d'euros par an. Pour générer des économies et financer l'avenir, il nous apparaît indispensable de rationaliser la gestion des hôpitaux publics et d'opter pour la contractualisation des acteurs de santé. C'est à nos yeux la clé de la refonte du système. À ce titre, Il apparaîtrait judicieux de lier par des engagements pluriannuels la Caisse nationale d'assurance maladie et les acteurs publics de la santé, tout comme l'hôpital privé et l'industrie du médicament.

En remerciant les rapporteurs pour le travail remarquable et notamment le nombre d'auditions et entretiens permis grâce aux visios, le groupe des entreprises a voté favorablement cet avis.